



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Point de situation COVID 19 – 14 août 2020

Pour la semaine du 8 au 14 août, 156 nouveaux cas ont été enregistrés. Cela porte à **446 le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR en Guadeloupe. Le travail d'enquête sur les derniers cas indique que les jeunes adultes de 20 à 30 ans composent la classe d'âge la plus touchée. Le nombre important de cas cette semaine a été mis à jour grâce aux campagnes itinérantes de dépistage. Cela prouve que la circulation du virus est active sur notre territoire. Nous sommes très proches du seuil d'alerte. L'enjeu est de savoir si cette circulation active va avoir un impact sur le développement de cas graves dans les quinze prochains jours.

La plateforme RIPOSTE COVID-19, en lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et santé publique France a réalisé un travail d'enquête considérable au-delà des appels reçus et appels passés sur des conseils aux voyageurs (tests PCR). Deux nouveaux clusters sont désormais identifiés en Guadeloupe. Au stade actuel de l'enquête, ils sont de moindre importance (8 cas pour l'un et 6 cas pour l'autre).

La campagne de dépistage en collaboration avec les communes partenaires, se poursuit. Cette semaine, dans ce cadre, **995 prélèvements** ont été réalisés sur les personnes volontaires.

Il est important de continuer de se faire dépister avec ou sans symptômes. La campagne se poursuit la semaine prochaine dans les communes suivantes :

- Sainte-Rose : Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 août
- Petit-Canal : lundi 17 août
- Morne à l'Eau : mardi 18 et mercredi 19 août
- Deshaies : jeudi 20 août
- Bouillante : jeudi 20 août

Depuis le 8 août, 3 197 tests supplémentaires ont été réalisés en ville et à l'hôpital, avec un **nombre total de 22 696 tests** réalisés sur le territoire.

246 personnes sont déclarées guéries par les infectiologues. Ainsi 200 personnes sont porteuses actives du virus sur le territoire sans compter ceux qui ne savent pas qu'ils sont porteurs.

L'ARS continue de suivre avec vigilance les indicateurs de suivi mis en place pour la surveillance du territoire :

-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives au COVID-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active. La Guadeloupe est passée au-dessus du seuil de vigilance avec un **taux de 41,39 / 100 000 habitants**. Elle est à présent très proche du seuil d'alerte !

-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes détectées COVID-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %. En Guadeloupe, le taux sur la semaine écoulée est de 4,88 %, très proche du seuil de vigilance.

-Le facteur de reproduction du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il est de 2,09. Le réservoir s'est constitué sur le territoire suite au relâchement des mesures barrières. Nous devons faire baisser le R et revenir en dessous de 1 afin de faire redescendre la circulation du virus sur notre territoire. La seule solution, c'est le respect des mesures barrières.**

Il y a actuellement 2 personnes au service de la réanimation du CHUG. Il s'agit de patients guadeloupéens.

L'ARS rappelle qu'il faut vous protéger, vous protégerez ainsi les autres !

Le virus ne prend pas de vacances ! Respectez les gestes barrières et portez votre masque car les personnes que vous côtoyez peuvent être porteuses du virus !

Si vous êtes une personne qui a été en contact avec des personnes du cluster, isolez-vous et faites-vous dépister avec ou sans symptômes (test gratuit, sans ordonnance et avec prise de rendez-vous auprès des laboratoires).

En prévision de ce week-end du 15 août, souvent festif, il est plus que jamais recommandé de porter le masque, y compris en extérieur, dans les lieux de regroupement de personnes.

Outre les lieux où le port du masque est obligatoire, lorsqu'on s'interroge sur l'opportunité de le porter, il faut utiliser la règle **ABCD** :

Lorsque l'on s'interroge sur l'opportunité du port masque, il faut utiliser **la règle ABCD**

- A** **À risque**
être ou côtoyer des personnes fragiles
- B** **Bondé**
du monde à croiser
- C** **Clos**
espace limité intérieur ou extérieur
- D** **Distance**
distanciation difficile à respecter

Si à l'une de ces questions je réponds qu'il est difficile de respecter la distanciation physique, **je mets le masque !**

ars
ARS
ARS
ARS

L'épidémie de COVID -19 ne doit pas nous faire oublier la dengue qui est toujours présente : détruisons nos gîtes larvaires !